



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 28 OCTOBRE 2024

Le vingt-huit octobre deux mille vingt-quatre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, MAFFEI Pascal, TEISSEBRE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

PAONE Nathalie (Pouvoir donné à DURBESSON Audrey), SOLINAS Alexandra (pouvoir donné à Jany FROISSART), DEFIANAS Anne-Laure, BURAVAND Julien (pouvoir donné à Pascal MAFFEI).

Absents : BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Catillon

M. Catillon expose que La commune de Boulbon est partiellement équipée de la fibre optique et qu'il serait intéressant de développer ce réseau jusqu'au quartier des Bouisses, et chemin de grande coustière, situés à environ 3 kilomètres au Nord-Est du centre du village.

Ce projet d'extension de la fibre optique jusqu'au Quartier des Bouisses et chemin de grande coustière nécessitera des travaux de fourniture et de pose de chambres de tirage LC1/400KN et L2C/400KN, ainsi qu'une intervention « compétence génie civil FTTH entre la CH324 et le PB012 », pour un coût prévisionnel de 31 432,90 € HT, ainsi que cela résulte du devis estimatif reçu de la société Xp Fibre - 124 Boulevard de Verdun - 92400 Courbevoie.

M. Catillon propose donc que le conseil sollicite une aide auprès du Département des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 60 %, soit 18 859 € HT, dans le cadre de l'Aide au Développement de la Provence Numérique.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Sur la proposition de Monsieur Catillon,
Après avoir pris connaissance du dossier,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de faire réaliser toutes les interventions nécessaires à cette extension du réseau de la fibre optique jusqu'au Quartier des Bouisses,

- **DECIDE** faire exécuter les travaux d'extension dudit réseau durant le 1^{er} semestre 2025,

.../...

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Objet de la délibération :
Extension du réseau de fibre optique jusqu'au Quartier des Bouisses
Demande de subvention auprès du Département des Bouches-du-Rhône au titre de l'Aide au Développement de la Provence Numérique.

N°127/2024

Délibération du conseil municipal N° 127/2024 du 28.10.24 (suite)

- **SOLLICITE** du Département des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 60% au titre de l'Aide au Développement de la Provence Numérique,

- **ARRETE** comme suit le plan de financement de l'opération :

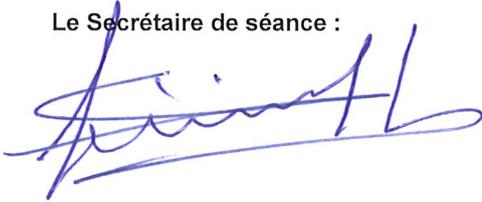
Coût estimatif des travaux d'extension de la fibre :	31 433 € HT
Subvention du Département (60 % -ADPM) :	18 859 € HT
Autofinancement communal, le reste, soit 40 % :	12 574 € HT

Total financement (100 %) :	31 433 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire signer toutes les pièces utiles à la concrétisation de cette opération d'extension du réseau de la fibre optique jusqu'au Quartier des Bouisses, et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :



Le Maire :

